



**HAL**  
open science

# Accompagner les initiatives citoyennes dans le cadre d'un projet de revitalisation d'une commune rurale : le cas de Volonne

Séverine Bonnin-Oliveira, Emeline Hatt

## ► To cite this version:

Séverine Bonnin-Oliveira, Emeline Hatt. Accompagner les initiatives citoyennes dans le cadre d'un projet de revitalisation d'une commune rurale : le cas de Volonne. *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, 2023, 59, 10.4000/tem.9873 . hal-04464165

**HAL Id: hal-04464165**

**<https://hal.science/hal-04464165v1>**

Submitted on 18 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## Accompagner les initiatives citoyennes dans le cadre d'un projet de revitalisation d'une commune rurale : le cas de Volonne

Séverine Bonnin-Oliveira

Maître de conférences en aménagement et urbanisme  
Aix-Marseille Université  
3 avenue Robert Schumann, 13 628 Aix-en-Provence, France  
severine.bonnin-oliveira@univ-amu.fr

Emeline Hatt

Maître de conférences en aménagement et urbanisme  
Aix-Marseille Université  
3 avenue Robert Schumann, 13 628 Aix-en-Provence, France  
emeline.hatt@univ-amu.fr

Cet article traite de la recomposition des relations entre acteurs publics et citoyens dans la définition et la conduite de projets d'urbanisme durable en milieu rural, à partir de l'analyse du cas de Volonne (Alpes-de-Haute-Provence). Dans une forme de prolongement de la dynamique participative initiée lors de la création de l'EcoQuartier centre-bourg (labellisé étape 4 par le Ministère), alliant des dispositifs de consultation, de concertation et de co-construction, cette commune rurale a vu l'émergence d'un engagement citoyen multiforme étudié dans cette recherche. Nous questionnons dans cette perspective la capacité des communes rurales à accompagner et pérenniser les initiatives citoyennes dans ces démarches visant la transformation du cadre bâti et le développement du « vivre ensemble » dans les espaces ruraux. La recherche a mis en lumière la diversité des initiatives citoyennes et leur participation à l'amélioration du cadre de vie mais aussi la nécessaire modification des cadres d'action publique traditionnels. L'association entre acteurs publics et citoyens appelle des ajustements, des articulations qui restent pour partie à trouver pour répondre aux difficultés de coordination ou au risque de resserrement des initiatives autour d'un groupe restreint de participants.

EcoQuartier, initiatives citoyennes, action publique, co-construction, territoires ruraux

### Sustaining citizens' initiatives as part of an urban renewal project in a rural village: Volonne's example

This article deals with the recomposition of relations between public actors and citizens in the definition and the management of rural village sustainable planning projects, based on the analysis of the case of Volonne (Alpes-de-Haute-Provence). In a form of extension of the participatory dynamic initiated during the creation of the Ecodistrict, combining consultation, cooperation and co-building mechanisms, this rural municipality has seen the emergence of a multi-faceted citizen engagement studied in this research. In this perspective, we question the ability of rural municipalities to support and sustain citizens' initiatives in their efforts to transform the built environment and to develop "living together" in rural areas. The research shows the diversity of citizens' initiatives and their contribution to the improvement of the living environment but also the need to change traditional policy frameworks. The association of public actors and citizens calls for adjustments, articulations that remain partly to be found in order to respond to the difficulties of coordination or to the risk of shortening initiatives around a small group of participants.

Ecodistrict, citizens' initiatives, public action, co-construction, rural territories

19/01/2023

## Introduction

Comme le rappelle Dominique Bourg dans un rapport au ministère portant sur l'action citoyenne (CGDD, 2019, p. 6), le développement de la « *sphère d'autonomie collective appelle d'évidence une évolution des missions de l'État* ». Au-delà des missions de l'État, l'émergence des initiatives citoyennes, au croisement entre revendication d'un renforcement du pouvoir d'agir, reconnaissance de l'expertise d'usage et remise en cause de la société et de ses modes de consommation (Foret, 2014), vient interroger les modalités de la fabrique urbaine contemporaine des territoires<sup>1</sup> (Noizet, 2013) et en particulier des territoires ruraux, des « campagnes » (Jousseau, 2021). Si la crise de la démocratie représentative peut déboucher sur un désintérêt pour les affaires collectives, elle constitue le terreau pour développer une démocratie plus participative favorisant l'implication directe des citoyens au gouvernement des affaires publiques, à différentes phases et par des dispositifs variés (Rui, 2013). En matière d'aménagement et d'urbanisme, la question de l'implication habitante dans les projets urbains a été largement étudiée (Verdier, 2009 ; Bacqué et Gauthier, 2011), en ciblant parfois le cas des projets d'EcoQuartier (Zetlaoui-Leger, 2013 ; Adam et al., 2015 ; Tozzi et al., 2015), considérés comme de potentielles opérations de « *préfiguration d'une autre façon de faire de l'urbanisme* » (Zetlaoui-Leger, 2013), ou en interrogeant leur place dans les contextes ruraux (Schmitz, 2018), notamment au travers d'expériences emblématiques comme celle du PLU participatif de Saillans (Girard, 2021). Cette injonction croissante à la participation n'est toutefois pas exempte de critiques : recherche du consensus, asymétrie des relations, artificialité des échanges ou faible capacité d'inflexion de l'action publique (Blondiaux, 2007 ; Zetlaoui-Leger, 2005) sont autant de limites amenant les citoyens à revendiquer d'autres formes d'implication. Parmi elles, les initiatives citoyennes, tournées vers plus de durabilité, ont une visée transformatrice de la société, permettant aux citoyens de faire et d'agir collectivement, faisant valoir leur rôle dans la transition des territoires (CGDD, 2019). Cet article souhaite analyser les modalités de renouvellement de la fabrique urbaine dans les territoires ruraux liées à l'accroissement de l'implication des citoyens. Nous questionnons ici la capacité des communes rurales à accompagner et pérenniser les initiatives citoyennes dans ces démarches d'« *urbanisme rural* », visant la transformation du cadre bâti et de la gestion des milieux dans les espaces ruraux (Boutet, 2004). Il s'agit en ce sens d'observer dans quelle mesure l'implication des citoyens dans les projets et démarches d'aménagement dans les espaces ruraux nécessite le déploiement d'autres façons de travailler notamment dans l'organisation des systèmes d'acteurs et, en particulier, dans l'articulation des modes de faire ensemble entre collectivité publique et habitants.

Cet article apporte un éclairage quant aux modalités d'implication citoyenne et de renouvellement des pratiques de l'urbanisme en milieu rural, à partir de l'analyse de la dynamique à l'œuvre à Volonne, commune de 1 650 habitants (INSEE, 2017) située dans les Alpes-de-Haute-Provence en Région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur<sup>2</sup>. Malgré un dynamisme associatif et une attractivité touristique réels, la commune a

---

<sup>1</sup>La fabrique urbaine est entendue comme un « *processus par lequel l'interaction entre société urbaine et ville, dans sa réalité matérielle, espaces et territoires, produit un urbain spécifique en perpétuelle transformation* » (Noizet, 2013, p.389).

<sup>2</sup>Sur la rive est de la Durance, elle se situe à une dizaine de kilomètres de Sisteron, à une vingtaine de kilomètres de Digne-les-Bains et au-delà à 1h d'Aix-en-Provence (au Sud) et à 2h de Grenoble (au Nord). Elle fait partie depuis le 1er janvier 2017 de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération.

connu, à partir du milieu des années 2000, un essoufflement démographique et économique révélé par le Programme d'aménagement solidaire de la région Sud-PACA conduit en 2011<sup>3</sup>. Celui-ci a confirmé la perte de dynamisme de la commune, marquée par la fermeture de nombreux commerces de proximité, d'un bar, de la presse du village ainsi que de plusieurs classes, le départ de plusieurs services publics (le centre de tri de la poste et la trésorerie cantonale) et de santé (un médecin généraliste et un dentiste) et la perte de son statut de chef-lieu du canton. Sur cette base, des objectifs de développement et un programme d'actions soutenues financièrement par la Région ont été établis, et à la faveur du renouvellement de l'équipe municipale lors des élections de 2014, la commune s'est lancée dans un projet de renouvellement urbain et de requalification du centre bourg en l'inscrivant dans la démarche nationale EcoQuartier<sup>4</sup>. Il s'agissait d'appréhender le projet de façon globale et de renouveler les modes de faire l'action publique en associant fortement la population volonnaise. Ce projet a ainsi été l'occasion de réorganiser les modes d'aménagement dans ce territoire rural (Jousseume, 2021).

Dans une forme de prolongement de la dynamique participative initiée lors de la création de l'EcoQuartier, cette commune rurale a vu l'émergence d'un engagement multiforme d'habitants à l'initiative d'une multitude de projets, dans une dynamique de citoyenneté active (Rui, 2013) face aux défis du développement durable. Dans un contexte d'interconnaissance et de proximité forte entre élus et citoyens (Marmont, 2011), cette dynamique est aujourd'hui soutenue par la collectivité, comme le souligne la maire de Volonne dans son essai<sup>5</sup> : « *Nous devons participer activement à cet avènement, celui d'une intelligence collective, celle du plaisir de « faire ensemble »* » (Cosserat, 2020, p. 10). La démarche EcoQuartier engagée à Volonne a permis de développer des expérimentations participatives avancées liées aux enjeux de développement durable et de susciter des innovations (Zetlaoui-Leger, 2013) d'abord au sein du projet de requalification du centre-bourg puis au-delà, via l'essaimage des initiatives citoyennes qui ont émergé en parallèle et à la suite du projet, et que nous proposons d'analyser ici. Si celles-ci reposent sur une ambition d'amélioration du cadre de vie et de création de lien social prenant corps dans un engagement multiforme que la municipalité souhaite soutenir, elles interrogent les modalités d'implication du plus grand nombre, la construction durable d'un dialogue entre initiatives citoyennes et action publique, et l'appropriation par l'action publique de ces sujets d'interpellation pour œuvrer à une fabrique de la ville renouvelée (Baradoux et al., 2018).

La méthodologie mobilisée dans cette recherche-action conduite en 2021<sup>6</sup> articule quatre démarches afin, d'une part, de recenser et caractériser les initiatives citoyennes et, d'autre part, de questionner et de co-construire les modalités de leur

---

<sup>3</sup>Adopté en 2006 par la région Sud-PACA, ce programme, établi sur les territoires des Communautés de communes Lure Vançon Durance et Moyenne Durance, vise le soutien à la conception et la mise en œuvre de projets d'aménagement urbains durables à l'échelle intercommunale.

<sup>4</sup>Le projet, conduit entre 2015 et 2020, a été labellisé EcoQuartier étape 4 en 2022.

<sup>5</sup>Cet essai, publié en 2020, dresse les aspirations d'une élue locale de zone rurale, la Maire de Volonne, Conseillère Départementale et vice-présidente de Provence Alpes Agglomération, dans un contexte politique marqué par les élections départementales de 2021 pour lesquelles l'élue était candidate.

<sup>6</sup>Intitulée *Volonne, de l'EcoQuartier au village participatif ?*, la recherche est conduite dans le cadre du Programme POPSU Territoires 2021 "Petites villes et campagnes au cœur d'un nouveau récit territorial".

accompagnement et de leur intégration à l'action publique. L'équipe de recherche<sup>7</sup> a ainsi réalisé une quinzaine d'entretiens semi-directifs avec les élus et les porteurs d'initiatives, organisé trois ateliers participatifs conduits entre juin et août 2021<sup>8</sup>, diffusé un questionnaire pour mesurer la participation citoyenne à Volonne<sup>9</sup> et réalisé un livret de la participation citoyenne<sup>10</sup>. Nous rendons compte des résultats obtenus en trois temps, en analysant d'abord la place de l'EcoQuartier comme vecteur de démarches de participation citoyenne, en explorant ensuite le relais pris par les initiatives citoyennes pour contribuer à dynamiser la commune, en questionnant enfin les tensions à l'œuvre entre action publique et projets citoyens et les articulations qu'elles appellent à trouver.

## 1. L'EcoQuartier en centre bourg : une première expérience de participation citoyenne

La nouvelle équipe municipale arrivée en 2014 a souhaité inscrire la participation citoyenne au cœur du projet de renouvellement du centre bourg réalisé entre 2014 et 2020. Elle a ainsi engagé une démarche dépassant le simple registre de l'information en alliant des dispositifs de consultation, de concertation et de co-construction, également envisagée en termes de co-création (selon la typologie de Pouleur et Lago, 2018, inspirée de la théorie d'Arnstein, 1969 - fig.1 et 2).

---

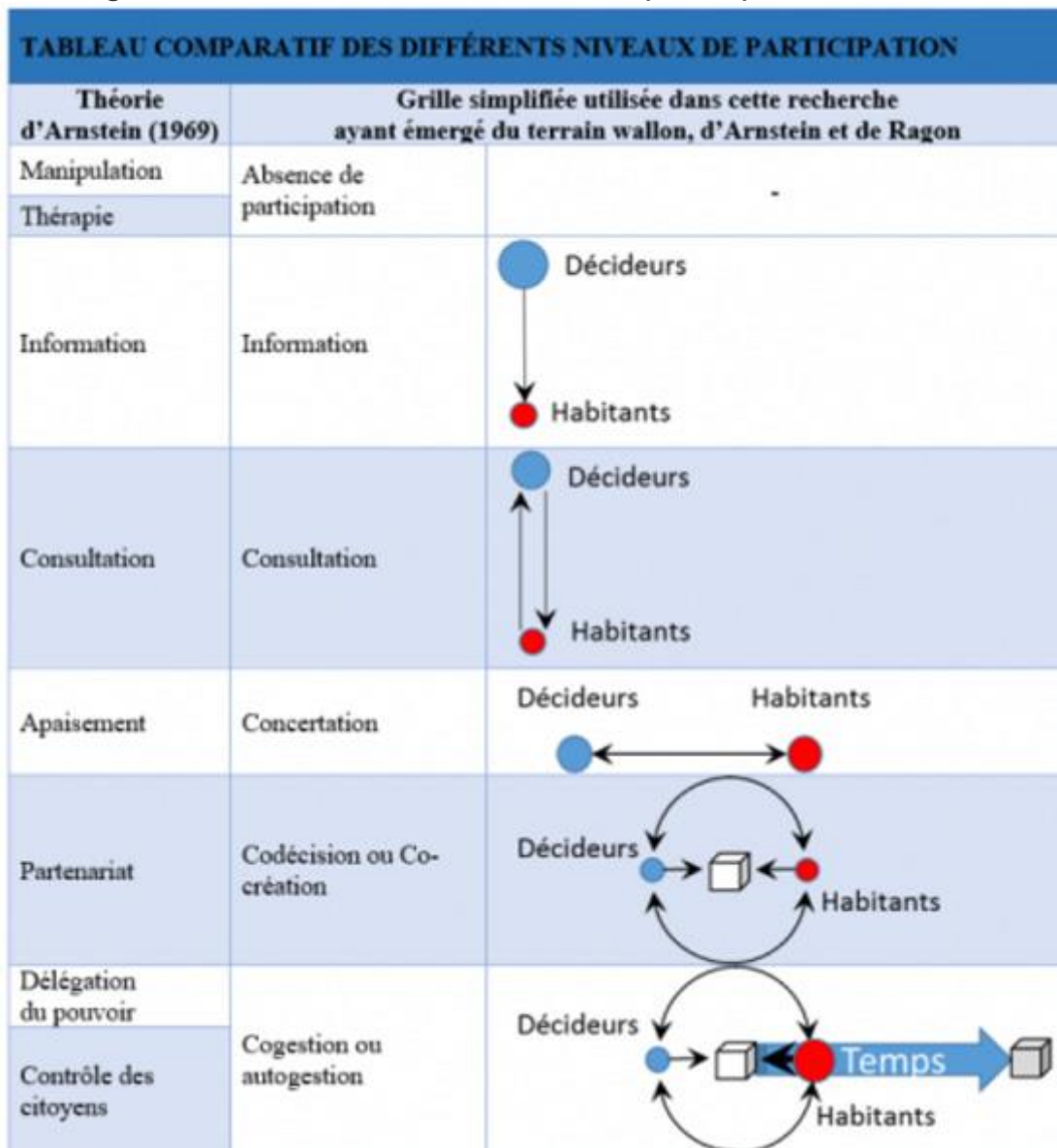
<sup>7</sup>Le travail, initié avec les étudiants du Master Urbanisme et Aménagement de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence promotion 2020-2021, s'est poursuivi avec l'appui de Leilou Nache, Ines Savi et Valy Fauvernier, étudiantes de ce même master.

<sup>8</sup>Réunissant une dizaine de participants, issus de la collectivité et porteurs d'initiatives citoyennes, ces ateliers, conduits par l'équipe de recherche, se sont appuyés sur la méthode des post-it afin de permettre la co-construction d'un livret du village participatif en trois temps (identification des freins et besoins rencontrés dans la dynamique citoyenne ; inspiration de démarches conduites dans d'autres collectivités; travail sur un prototype de livret). Le livret finalisé a été distribué à la population fin 2022.

<sup>9</sup>Plus de 1000 questionnaires ont été transmis durant le mois de juillet 2021 (via le site de la commune, le journal local appelé Vourouno et deux sessions de passations sur le terrain) afin d'analyser les modalités de participation des habitants et leur rapport aux initiatives citoyennes existantes. Seulement 43 réponses ont été obtenues.

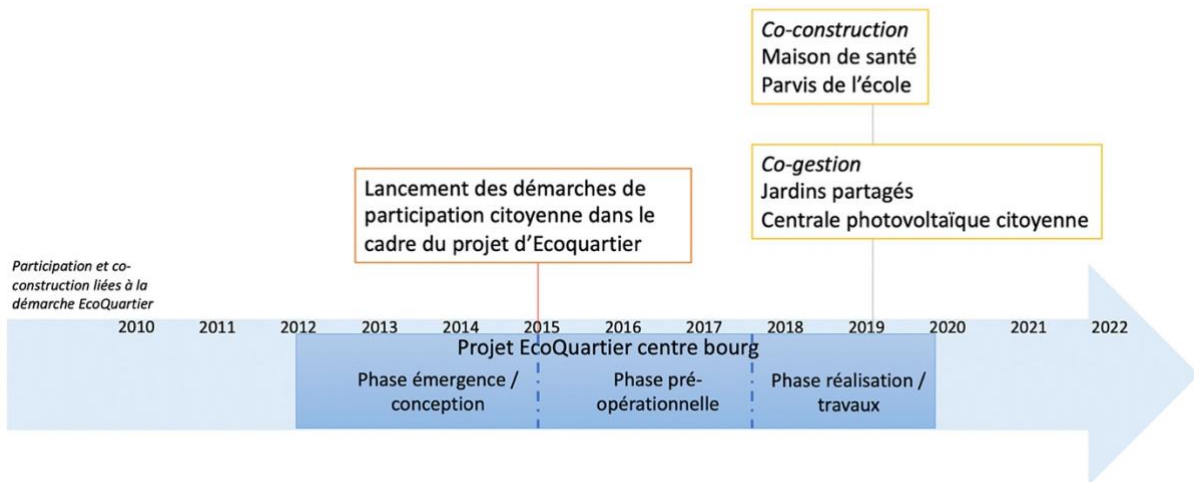
<sup>10</sup>Afin de faire connaître, encourager et favoriser le développement des initiatives citoyennes, la collectivité souhaitait produire, sur le modèle du livret de l'éco-citoyen déjà réalisé, un « livret du village participatif », catalogue de l'existant, mode d'emploi pour accompagner de nouveaux porteurs potentiels dans ce type de démarche et marqueur du lien entre initiatives citoyennes et action publique.

Fig. 1 : Les différents niveaux de la participation



Source : Pouleur et Lago, 2018.

Fig. 2 : Les différents niveaux de la participation citoyenne dans le cadre du projet d'EcoQuartier



Réalisation : Bonnin-Oliveira et Hatt, 2022

## 1.1. Un projet d'EcoQuartier concerté avec la population

Le projet EcoQuartier centre-bourg visait à répondre à cinq enjeux structurants pour la commune : conforter le centre bourg de Volonne (création de nouveaux services et d'espaces publics qualitatifs), s'insérer dans l'existant en le modernisant (création de logements et d'activités et requalification d'espaces), porter une ambition paysagère et environnementale (désimperméabilisation, économies d'énergies, préservation de la biodiversité), favoriser une participation active des habitants et retrouver une santé financière<sup>11</sup>. Afin de répondre au 4<sup>e</sup> enjeu du projet d'EcoQuartier relatif à la participation des habitants, la commune s'est engagée dans une démarche de concertation auprès de la population dès 2015. Elle s'est appuyée pour ce faire sur une assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable (AMODD) afin de combler son déficit d'ingénierie en interne et d'orienter la démarche de projet dans une perspective d'urbanisme rural durable et participatif. La Maire souligne ainsi que « *tout ce qui est conçu est pensé avec les futurs utilisateurs* »<sup>12</sup>, les échanges étant d'ailleurs facilités par la proximité des élus et la taille réduite de cette commune rurale.

Plusieurs axes ont dans ce cadre été privilégiés. En premier lieu, la concertation a été organisée à la fois sous forme de réunions publiques larges à différentes phases d'avancement du projet et sous forme d'ateliers participatifs en groupes restreints, afin d'échanger plus précisément sur le contenu du projet et travailler son évolution en fonction des pratiques et besoins des utilisateurs futurs. Plus de cinquante temps d'échanges, parfois généraux, parfois spécialisés, ont été programmés avec les habitants et autres parties prenantes, parfois séparés parfois regroupés<sup>13</sup>. Ils ont ainsi contribué à faire évoluer le projet, à le rendre le plus adapté possible aux besoins exprimés, comme en témoigne le changement de localisation de la cantine. Initialement envisagée à proximité de l'école primaire, cet équipement a finalement été

<sup>11</sup>En 2013 la commune était placée en réseau d'alerte.

<sup>12</sup>Extrait du discours de la maire tenu lors de la visite de l'EcoQuartier réalisée pour les étudiants de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR) d'Aix-en-Provence en 2019.

<sup>13</sup>Ces temps ont été largement couverts par la presse, par exemple « Le projet d'EcoQuartier a été expliqué à la population », *La Provence*, 23 avril 2016.

repositionné à côté de l'école maternelle afin de limiter les trajets des plus petits (permettant ainsi de réduire les coûts en personnel pour cet accompagnement) - fig.3.

Fig. 3 : Périmètre du projet et fonctions présentes dans l'EcoQuartier centre-bourg de Volonne



Source : Commune de Volonne, 2019

Parallèlement, la réflexion lancée sur la mutualisation des usages a permis par exemple de mutualiser l'usage de la cantine scolaire en l'ouvrant aux associations, répondant en ce sens aux enjeux d'un urbanisme circulaire (Grisot, 2021). Enfin, une autre illustration de ce travail de concertation<sup>14</sup> réside dans la proposition faite à la population de participer à la dénomination des rues créées dans le cadre du projet, une commission extra communale ayant statué sur une douzaine de nouveaux noms à partir des propositions habitantes.

Si le travail de concertation est valorisé par la commune et reconnu dans le cadre des expertises réalisées de l'EcoQuartier, celle-ci n'a pas été exempte de certaines difficultés propres à cet exercice (Blanc, 1988 ; Claeys, 2001). Aucune information n'est d'ailleurs disponible sur le nombre exact de participants à chaque réunion publique ou le type de participants présents. Les articles de presse locale révèlent les tensions suscitées par le projet malgré ce travail de concertation : opposition des boulistes<sup>15</sup>, pétition déposée chez les commerçants du village ont ainsi donné lieu à

<sup>14</sup>Cette concertation qui a fait évoluer le projet à la marge a été associée à des outils de communication nombreux : articles dans le bulletin municipal et dans la presse, affiches et courriers pour les réunions participatives, panneaux de présentation à la mairie, visites de chantier, communication sur le site internet de la mairie et adresse mail dédiée pour transmettre son avis et ses questions sur le projet.

<sup>15</sup>Les villageois inquiets pour leur terrain de pétanque, La Provence, 23 mars 2017.



de nouveaux temps d'échanges visant à apaiser les craintes, liées notamment à l'ampleur financière du projet et à sa mise à mal des usages existants, et à faire évoluer le projet<sup>16</sup>, dans une approche de la concertation comme « *recherche de compromis de coexistence* » (Blanc, 1988, p. 109). Permettre les expressions citoyennes tout au long du projet était ainsi considéré par la collectivité comme un outil au service de l'amélioration continue (à la croisée des engagements 2 et 5 du référentiel EcoQuartier<sup>17</sup>), mais également comme un moyen de désamorcer les résistances (dans une perspective d'apaisement, telle qu'identifiée par Arnstein, 1969), en acceptant de rediriger le projet.

Au-delà du travail de concertation initié par la commune dans le cadre de ce projet, certains espaces ont également été pensés, voire réalisés, avec les parties prenantes actives (au sens de Viel et al., 2012)<sup>18</sup> dans une approche de la participation comme co-construction.

## 1.2. Des espaces co-construits avec les habitants pour favoriser l'appropriation des lieux

Dans sa volonté d'associer les habitants et les usagers au projet, l'équipe municipale a engagé un travail de co-construction (ou co-création, selon Pouleur et Lago) sur des objets en particulier : la maison de santé et le parvis de l'école.

Pilier du projet d'EcoQuartier, la réalisation de la maison de santé intercommunale visait à maintenir l'offre de santé en milieu rural<sup>19</sup>, à l'échelle du carrefour de la Moyenne Durance, afin de contribuer au maillage des services de soins entre Digne et Sisteron par le renforcement de la présence de généralistes et de spécialistes. La réalisation de cet équipement (qui a obtenu la certification Bâtiments durables méditerranéens niveau or) a fait l'objet à la fois d'un travail de concertation avec les communes limitrophes et d'un travail de co-construction avec les praticiens. L'originalité et la pertinence de la démarche ont d'ailleurs été soulignées lors des commissions régionales EcoQuartiers<sup>20</sup> par l'expert national qui rappelait les difficultés de fonctionnement de ce type d'équipement en milieu rural s'il n'était pas bien pensé en amont. Dans le cas volonnais, la démarche de co-construction avec les futurs professionnels de santé a concerné aussi bien la conception du bâtiment que l'élaboration d'un projet de travail en commun. Les parties prenantes de ce projet sont passées de six professionnels de santé présents lors du premier échange à 17 aujourd'hui fédérés en association. Le projet de Maison de Santé a ainsi été monté en collaboration étroite avec les praticiens<sup>21</sup>. Pour ce faire, cette collectivité rurale en

---

<sup>16</sup>La commune a réussi à faire baisser les tensions, La Provence, 14 décembre 2017.

<sup>17</sup>L'engagement 2 fait notamment référence à l'association de la société civile et la mobilisation citoyenne et l'engagement 5 à la mise en œuvre de démarches d'évaluation et d'amélioration continue.

<sup>18</sup>Il s'agit en ce sens des groupes et des individus actifs dans les processus (décideurs, professionnels de l'aménagement, certains groupes de la société civile, acteurs économiques), à distinguer des parties prenantes affectées par le projet dont elles ne sont pas actrices (touristes, passants réguliers, automobilistes, commerçants, voire riverains).

<sup>19</sup>Dans un contexte d'inégale répartition des médecins sur le territoire national (AMF, Mutualité française, 2020).

<sup>20</sup>Propos recueillis par l'équipe de recherche lors de sa participation à la commission régionale de labellisation des EcoQuartiers qui s'est tenue en septembre 2019 (l'EcoQuartier Volonne centre-bourg a alors été labellisé étape 3).

<sup>21</sup>Ils ont dû composer avec trois contraintes de cadrage fixées en amont par l'intercommunalité : la réalisation d'un bâtiment sur deux étages (au regard des contraintes foncières du site), la volonté que l'équipement réponde aux plus hauts standards de performance énergétique (niveau or ou argent du label Bâtiment durable Méditerranéen) et une enveloppe budgétaire à ne pas dépasser.

manque d'ingénierie, a fait appel à un bureau d'études en architecture qu'elle a notamment sélectionné sur sa capacité à développer un projet participatif s'étant traduit par l'accompagnement des praticiens intéressés par la possibilité de s'installer dans ces nouveaux locaux sur la base d'un projet partagé. Visites collectives de plusieurs maisons de santé pour préciser les attentes, travail en atelier pour définir et ajuster collectivement le projet, la démarche a été longue et chronophage pour les professionnels de santé, mais la collectivité a soutenu leur investissement personnel en les exonérant de charges les premières années d'ouverture du bâtiment<sup>22</sup>. Il s'agissait ainsi d'éviter les « *problèmes d'usage et de gestion que connaissent des bâtiments pourtant récemment construits à haut niveau de technicité [...] en grande partie lié à une approche trop normative et techniciste des processus de programmation [...] et à une implication limitée des différents acteurs, futurs habitants, usagers et gestionnaires, lors des différentes phases de projet* » (Zetlaoui-Léger, 2005). Son succès se traduit aujourd'hui par l'élargissement de son périmètre d'action (qui couvre désormais 10 000 habitants<sup>23</sup>) et l'extension des locaux (de nouveaux cabinets de consultation vont investir l'ancienne trésorerie de la commune).

Deuxième lieu emblématique réalisé dans une approche de co-construction, le parvis de l'école et de la crèche (place de l'enfance - fig.4) a été aménagé en 2019 avec la participation active des habitants, en particulier des élèves de l'école.

Fig. 4 : La place de l'enfance, un exemple de co-construction



Clichés : Cosserat, 2019 et Bonnin-Oliveira, 2021

<sup>22</sup>Au final, cette maison de santé de 440 m<sup>2</sup> dispose de 11 bureaux, dont certains sont mutualisés, et permet l'accueil de vingt professionnels de santé. Elle s'appuie également sur un projet de télésanté (soutenu par l'apport de la fibre en 2017) et un projet de pôle de formation pour le développement d'une médecine préventive.

<sup>23</sup>Selon l'entretien réalisé avec un infirmier de la Maison de santé.

Une première réunion sur la conception de jardins éducatifs avait réuni dès 2015 les acteurs de la mairie, les associations patrimoniales et l'association de l'école. Cela a permis d'échanger sur les modalités de gestion du site (l'école ne pouvant en prendre seule la responsabilité) et l'importance d'impliquer les futurs usagers des jardins éducatifs et des jardins partagés. La conception des animaux en bois (à partir de la découpe du seul cèdre qui a dû être déraciné durant l'opération) s'est faite avec les élèves de la classe CE1/CE2, celle de la calade ornementale avec la classe de CM2 et le choix des plantations anciennes par les CP à la Maison de la biodiversité de Manosque. Le chantier de plantation a quant à lui été ouvert à l'ensemble de la population. Cette association des élèves aux projets revêt un double intérêt : non seulement les faire bénéficier de ces lieux investis par des pratiques pédagogiques<sup>24</sup> mais également toucher indirectement leurs familles qui entendent ainsi parler du projet et viennent voir les réalisations auxquelles leurs enfants ont contribué. Cette démarche de co-construction contribue ainsi selon la maire à l'appropriation des lieux par les futurs usagers.

Cette volonté de voir les habitants s'approprier les lieux créés s'est également traduite par l'ouverture de certains espaces à la population dans une perspective de « *co-gestion* » (Pouleur et Lago, 2018).

### 1.3. Des espaces de co-gestion entre municipalité et citoyens

À un degré plus grand encore de participation, tendant à de la co-gestion, certains espaces ont été laissés à l'appropriation des habitants afin d'engager de manière collective une transformation de leur cadre de vie, dans une logique de développement urbain durable. La « *participation directe à la conception* » s'accompagne ainsi d'une « *prise en main de la réalisation à travers le temps* » (Pouleur, Lago, 2018).

La commune a ainsi créé dans le périmètre de l'EcoQuartier un jardin partagé, ouvert à tous, dans l'idée qu'il puisse notamment être investi par les nouveaux habitants qui allaient intégrer les logements sociaux réalisés juste en face. Le terrain municipal dégagé pour cet usage a fait l'objet d'un premier aménagement matériel (cabanon, composteurs, bacs de récupération d'eau de pluie et outils) et d'une convention de mise à disposition à une association gestionnaire libre d'organiser le fonctionnement interne du jardin. L'association s'est toutefois d'abord confrontée à la difficulté de faire participer les habitants à ce projet et de trouver des « jardiniers » pour prendre en charge les 12 parcelles proposées. L'association du jardin partagé a même été confrontée à des oppositions et incompréhensions<sup>25</sup>, qui ont poussé à la fermeture du jardin initialement pensé comme ouvert à tous. Aujourd'hui encore, aucun habitant de l'EcoQuartier n'y participe ou n'investit ce lieu et sur les 22 jardiniers présents, deux n'habitent pas la commune<sup>26</sup>, mais les choses semblent évoluer : la liste des demandes d'accès aux jardins partagés s'est ainsi allongée en deux ans, les conflits semblent s'être apaisés, signe d'un ancrage, d'une meilleure connaissance et visibilité de cet espace qui facilite son appropriation. Comme le dit la maire à propos de cet

---

<sup>24</sup>Les classes primaires et le périscolaire de Volonne ont développé une activité "jardinage". D'autres activités pédagogiques comme le suivi météo, les observations dans un terrarium, le nourrissage d'oiseaux, et le remplissage de l'hôtel à insectes sont aussi proposées.

<sup>25</sup>À l'image d'un habitant vidant le réservoir d'eau du jardin, supposant que l'utilisation de l'eau était aux frais de la commune alors qu'elle provient de réservoirs d'eau de pluie.

<sup>26</sup>Entretien avec la présidente de l'association La Vieille Pierre Volonnaise en charge des jardins partagés (2021).

intérêt grandissant pour le jardin, « *les gens s'impliquent plus facilement quand les choses existent déjà, c'est plus dur sur un concept* » (atelier participatif n° 1).

Un autre projet emblématique de cette volonté communale de soutien à l'appropriation des espaces et des projets par les habitants est la réalisation d'une centrale photovoltaïque citoyenne sur le toit de l'école de la cantine<sup>27</sup>. Celle-ci a été initiée par la municipalité dans le contexte de réalisation de l'EcoQuartier marqué par une volonté d'économie d'énergie. Un appel a été fait à l'ensemble des habitants pour s'investir dans le financement de cette centrale citoyenne dont l'objectif est double. D'une part, il s'agit de « *générer une dynamique citoyenne autour du projet* » (Directeur de la coopérative Energ'éthique 04, 2021). La mobilisation de 32 acheteurs de panneaux, en plus de la municipalité qui en a acquis 3 sur les 36 à vendre, témoigne de cette envie de « *faire ensemble* » et « *se retrouver pour agir* » (membres souscripteurs, 2021), même si la place importante des élus, à titre personnel, traduit une diffusion citoyenne partielle. D'autre part, la centrale poursuit un objectif de sensibilisation à la transition énergétique, en servant de modèle pouvant susciter de nouvelles vocations et mobiliser les citoyens sur d'autres aspects touchant à l'énergie. Le compteur d'énergie intégré dans la cantine informe ainsi les élèves sur les économies d'énergie réalisées par le biais de la centrale photovoltaïque située sur le toit de la cantine.

Dans ces deux exemples, l'encouragement à la participation citoyenne se joue donc là aussi dans l'articulation entre une approche plébiscitant le faire ensemble et la co-gestion et une approche axée sur la pédagogie et la sensibilisation pour accompagner les citoyens et les encourager à s'inscrire dans des démarches plus participatives. La démarche EcoQuartier engagée à Volonne a ainsi permis de développer des expériences participatives avancées liées aux enjeux de développement durable et de susciter des innovations, ce qui n'est pas le cas de tous les projets labellisés EcoQuartiers (seulement un quart des projets d'ÉcoQuartiers étudiés par Zetlaoui-Leger en 2013). S'il y avait déjà avant l'EcoQuartier les ferments d'une implication forte des habitants, l'écoute offerte à l'occasion des réunions publiques pour l'EcoQuartier a constitué un déclic pour l'envie de participer plus fortement à la vie du village. Dans une forme de prolongement « *des enjeux et des valeurs de l'EcoQuartier [qui] sont propices aux initiatives citoyennes* » (entretien Maire, 2021), cet encouragement à la participation débouche sur un engagement citoyen multiforme voyant des habitants à l'initiative d'une multitude de projets, dans une dynamique de citoyenneté active face aux défis du développement durable.

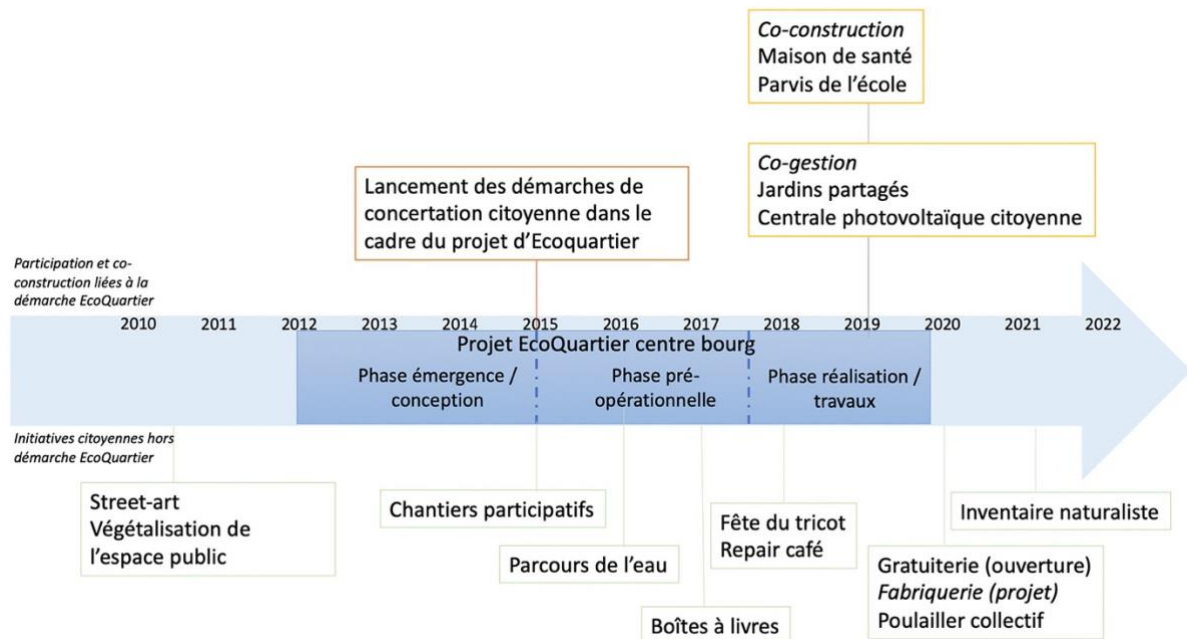
## 2. Entre impulsion citoyenne et accompagnement municipal : des initiatives de plus en plus nombreuses

À côté des lieux ouverts à la participation et la co-construction dans le cadre même du projet d'EcoQuartier, une dizaine d'autres initiatives citoyennes, entendues comme des « *propositions par des habitants pour les habitants, de projets et de temps partagés qui attirent et donnent envie à d'autres habitants de participer* » (chargée de mission village nature environnement à la Mairie de Volonne, 2021), ont émergé au fil du temps (fig. 5).

---

<sup>27</sup>La toiture photovoltaïque fait 60 m<sup>2</sup> - 9 kWc - Énergie théorique : 1,66 MWh/an.

Fig. 5 : Des initiatives citoyennes de plus en plus nombreuses au fil du temps



Réalisation : Bonnin-Oliveira et Hatt, 2022

S'il est difficile de dresser un tableau de ces initiatives qui échappent à la typologie, « *exercice délicat et sur le fond peu souhaitable, réducteur et simpliste* » (CGDD, 2019 : 32), elles ont en commun de participer, dans la continuité du projet municipal, à la redynamisation du village et de traduire des formes renouvelées d'engagement citoyen appelant des modes d'accompagnement agiles de la part de l'action publique.

## 2.1. De l'EcoQuartier au territoire communal : des initiatives citoyennes participant à la revitalisation du village

Qu'elles aient germé en marge des réunions publiques organisées depuis 2015, au cours de la journée de la transition organisée annuellement depuis 2016, sous l'impulsion de la collectivité, ou plus "spontanément", ces initiatives poursuivent et complètent le travail initié avec les habitants dans le cadre de l'EcoQuartier, en venant à la fois conforter la redynamisation du centre bourg lui-même (la gratuiterie s'inscrivant par exemple dans le périmètre de l'EcoQuartier) et mailler le territoire de manière plus diffuse (fig.6), à plusieurs échelles, du centre ancien élargi (salle polyvalente accueillant le repair café) au territoire communal dans son ensemble (parcours de l'eau, inventaire naturaliste).

Fig. 6 : Des initiatives inscrites à plusieurs échelles, de l'EcoQuartier au territoire communal.



Réalisation : I. Savi, L. Nache, 2021

Outre cette filiation spatiale avec le projet d'EcoQuartier, ce sont les objets de ces initiatives qui y font écho. D'abord, elles s'inscrivent dans la lignée de son ambition paysagère et environnementale, qu'il s'agisse de valoriser le patrimoine naturel existant (parcours de l'eau, inventaire naturaliste), de réintroduire de la nature en coeur de bourg (végétalisation spontanée des rues) ou encore de favoriser de nouvelles formes d'économie circulaire, sociale et solidaire (repair café proposant la réparation d'objets en panne, gratuiterie et boîtes à livres basées sur le dépôt-don d'objets, fête du tricot<sup>28</sup> produisant des pièces avec de la laine inutilisée, fabrique projetant de se fournir auprès des ressourceries et des entreprises locales). Ensuite, ces initiatives poursuivent la volonté d'amélioration des espaces publics (fig. 7) : street art<sup>29</sup>, fête du tricot, végétalisation spontanée des rues, aménagement du poulailler collectif

<sup>28</sup>Sous l'impulsion d'une citoyenne volonnaise, la commune participe chaque année à la journée mondiale du tricot en recouvrant pour l'occasion les arbres et le mobilier urbain de pièces tricotées tout au long de l'année par des volontaires.

<sup>29</sup>Sous l'impulsion d'une artiste volonnaise, les blocs transformateurs EDF de la commune ont été utilisés comme supports à des œuvres d'art embellissant l'espace public.

contribuent à aménager, transformer, égayer l'espace public, de manière plus ou moins pérenne, pour lui redonner une qualité.

Fig. 7 : Des initiatives supports à une amélioration citoyenne de l'espace public



Clichés : Bonnini-Oliveira, Hatt, 2021

Enfin, elles contribuent à développer de nouveaux services et usages visant à ramener de la vie dans le village (Fig. 8). La gratuiterie, les boîtes à livres, le repair café, le poulailler collectif permettant un élevage et une récolte collectifs ou encore la Fabriquerie visant à proposer un atelier collectif de fabrication d'objets sont autant de nouveaux lieux offerts aux habitants, renforçant les pratiques locales dans une logique d'ancrage et de centralité.

Fig. 8 : Des lieux supports de nouveaux services



Clichés : Bonnini-Oliveira, Hatt, 2021

Tout en contribuant à consolider et prolonger la dynamique de transformation du cadre bâti engagée par le projet d'EcoQuartier, les initiatives citoyennes le





Pour autant, cette « *volonté de renouveler les fondements de la participation citoyenne, par une prise de distance avec les cadres institués de la vie politique traditionnelle* », plaçant « *l'engagement du côté de l'expérience pratique et sensible* » et procédant « *de processus auto-organisés – ou instituants – qui se construisent en situation et se fondent sur l'expérimentation* » (Brossaud et al., 2019), bouscule les formes de l'engagement citoyen et son rapport à l'action publique.

## 2.2. Des acteurs multiformes : un renouvellement des formes de l'engagement et de l'accompagnement ?

En fonction de la taille et de l'ambition du projet, les citoyens porteurs d'idées optent pour des modèles d'organisation divers (fig. 10), évolutifs au gré de la vie de ces projets, et négocient avec la municipalité les modalités de leur accompagnement.

Fig. 10 : Une typologie des formes de l'engagement volonnais



Réalisation : V. Fauvernier, 2022

L'ensemble des initiatives naissent d'abord d'individus qui « *souhaitent contribuer personnellement, par leur implication, à un projet collectif de transformation* » (CGDD, 2019 : 17). La Fabriquerie en est un bon exemple : son initiateur, confronté à la difficulté de trouver le matériel (bois et métal) dont il avait besoin pour se lancer dans une reconversion professionnelle, a présenté à la Maire une idée d'atelier participatif dans le sillage du mouvement « *maker* ». En ce sens, l'« *expérience collective implique souvent un parcours préalable de transformation personnelle* » (ibid.). Sur cette base, plusieurs formes d'organisation se dégagent au moment de concrétiser l'initiative.

Une première forme reste à cette échelle individuelle autour d'une personne ou d'un groupe de personnes auto-organisées le temps d'un projet ponctuel : c'est l'engagement « *post-it* » (Ion, 2012), bref et sans affiliation à un groupe qui apparaît moins important que la cause. Les exemples du nettoyage de chemin rural organisé par un groupe de quatre citoyens (dont trois élus) dans leur quartier au printemps 2020 et de l'aménagement de plusieurs boîtes à livres au sein des rues du village témoignent de ces initiatives ponctuelles. Elles font suite à des « *déclics qui amorcent l'engagement* » (Viry, 2014) et conduisent à l'action<sup>30</sup>. Dans ces deux cas, une fois le sentier nettoyé ou la boîte réalisée, l'initiative impliquant le citoyen s'arrête, même si elle perdure au travers de la propreté (un temps) retrouvée du chemin et de la vie de la boîte à livres. Au-delà de ces projets dont l'absence de structuration apparaît en phase avec leur objet, certaines initiatives habitantes impliquent une mobilisation collective de plus long terme et nécessitent une organisation plus forte qui facilite en retour l'implication citoyenne car « *pour qu'un citoyen prenne le risque de cette transformation, un cadre de réalisation est le plus souvent nécessaire* » (Viry, 2014).

Le collectif en constitue une première forme dont la commune de Volonne offre deux exemples d'ampleur différente : celui du poulailler collectif (quatre habitants réunis autour d'un travailleur saisonnier pour construire, gérer, entretenir le poulailler) et celui de la gratuiterie (issu de la consolidation d'un groupe mobilisé à l'origine ponctuellement pour tenir un stand sur le thème de la gratuité et du recyclage lors de la journée de la transition citoyenne). Ce dernier cas illustre la manière dont les initiatives peuvent évoluer d'une forme d'engagement à l'autre : face au succès rencontré, le groupe s'est pérennisé et organisé en collectif élargi (une dizaine de bénévoles désormais) revendiquant une « *horizontalité des initiatives* » (entretien, 2021). Cette forme pleine d'auto-gestion reste toutefois inscrite dans l'engagement « *post-it* » (Ion, 2012) : affranchi de toute affiliation forte à un groupe et de ce fait réversible, l'engagement y apparaît "nomade" lorsque des mésententes surgissent, mettant à mal la pérennité du projet<sup>31</sup>. Cela peut générer par ailleurs des difficultés dans le rapport aux autres initiatives, notamment associatives, qui doivent de leur côté composer avec des statuts, des responsabilités et des contraintes administratives plus lourdes.

C'est en effet la troisième forme d'organisation citoyenne que l'on trouve engagée dans les initiatives volonnaises : l'association, que l'on peut rapprocher de l'engagement « *timbre* », « *affilié* » (Ion, 2012), qui témoigne à la fois d'un rapport plus fort au groupe et d'une capacité d'accès à des moyens (administratifs, financiers, réglementaires...) plus importants. L'exemple évoqué précédemment de la Fabriquerie illustre le cheminement d'une initiative individuelle vers sa structuration en association dans le but de solliciter les financements nécessaires à son fonctionnement (frais d'adhésion à l'association des participants, subventions mobilisables<sup>32</sup>). La stabilité offerte par une gestion associative rencontre par ailleurs l'oreille attentive des élus locaux pour accompagner certains projets citoyens jugés plus complexes : les jardins partagés gérés par l'association de la Vieille Pierre Volonnaise à la demande de la municipalité en témoignent. Pourtant, à Volonne comme ailleurs, le tissu associatif semble fragilisé face à des démarches administratives de plus en plus lourdes qui découragent l'engagement affilié au profit

---

<sup>30</sup>Dans le cas présent, le refus de reprise des livres par les associations locales ou l'accumulation de déchets dans un chemin aux usages nombreux (activité agricole, promenades...).

<sup>31</sup>C'est ainsi que la défection de trois des cinq membres initialement impliqués dans le projet de poulailler rend aujourd'hui difficile sa gestion.

<sup>32</sup>Dont un financement LEADER obtenu dans le cadre du Groupe d'Action Local Dignois.

des collectifs : « *Aujourd'hui, faire de l'associatif et du bénévolat, c'est quand même lourd. [...] il faut demander les autorisations, il faut s'engager et être responsables, signer des conventions... c'est difficile, les gens ne veulent pas être responsables* » (entretien présidente d'association, 2021). Cette analyse converge avec celle de la Maire qui constate que « *les gens sont prêts à s'engager mais pas sur le long terme, ils sont prêts pour un projet mais pas pour le long terme associatif* ». Les initiatives citoyennes constituent dès lors « *une nouvelle façon de s'investir* » qu'il faut parvenir à accompagner.

Pour l'heure, la collectivité s'adapte au cas par cas et au coup par coup aux sollicitations des porteurs d'initiative qui se rapprochent d'elle pour concrétiser leur projet. Les solutions d'accompagnement sont co-construites en fonction de l'expression des besoins qui varient d'une initiative à une autre. Sauf exception, les citoyens impliqués s'accordent à dire que « *l'argent n'est pas un frein* » (atelier participatif n° 1) et des réponses peu coûteuses sont élaborées en collaboration avec les porteurs de projet. Il s'agit d'abord dans la plupart des cas de pouvoir accéder à un espace (local ou terrain) permettant d'héberger l'initiative. Au-delà des occupations qui s'opèrent de manière spontanée (boîte à livres par exemple), on observe trois formes de mise à disposition d'espaces communaux : le prêt ponctuel et gratuit de la salle municipale (pour les permanences mensuelles du repair café par exemple), la mise à disposition par conventionnement d'un espace public (les jardins partagés et le poulailler collectif en font l'objet) et la mise à disposition par conventionnement d'un local municipal (le bâtiment occupé par la gratuiterie dans le périmètre de l'EcoQuartier). L'équipement de ces locaux ou espaces constitue la deuxième étape du déploiement de l'initiative. Là encore, un arrangement est trouvé entre collectivité et porteurs de projet pour partager et limiter les coûts : il peut s'agir pour la collectivité de mettre les matériaux dont elle dispose par ailleurs à disposition des citoyens pour qu'ils aménagent eux-mêmes les lieux (gratuiterie) ou de fournir une sorte de "kit de démarrage" des éléments indispensables au projet (dépenses d'investissement) que les citoyens ont ensuite à entretenir en termes de coût de fonctionnement. Les exemples du poulailler collectif et des jardins partagés relèvent de ce deuxième cas de figure : composteurs, récupérateurs d'eau et cabanon pour le jardin, bacs de tri de déchets pour le poulailler ont été fournis par la municipalité, l'achat des outils et l'entretien des lieux étant laissés à la charge des porteurs d'initiatives. Enfin, c'est par la mise à disposition de moyens logistiques et humains que la collectivité subvient aux besoins plus ponctuels liés à la vie de ces projets tels que le ramassage des déchets, l'installation des pièces tricotées pour la fête du tricot ou encore la communication autour des projets et de leur programmation<sup>33</sup>. Ponctuellement, un appui plus technique peut être fourni aux initiatives qui se heurtent à des difficultés de mise en œuvre : le projet de Fabriquerie, qui nécessite un investissement financier plus important et achoppe pour l'heure sur la question du local, est ainsi accompagné dans l'identification des sources de subventions possibles et l'élaboration des dossiers adossés<sup>34</sup>. Ainsi, chaque projet donne lieu à une forme d'accompagnement *ad hoc*, co-construite entre municipalité et citoyens, chacun prenant en charge une partie de la mise en œuvre de l'initiative, afin d'en assurer la faisabilité tout en minimisant les coûts de part et d'autre.

---

<sup>33</sup>Diffusion par exemple dans le journal municipal, *Vourouno*, par le porteur du projet de la Fabriquerie d'un appel à manifestation d'intérêt pour évaluer le potentiel de l'idée.

<sup>34</sup>Dépôt d'un dossier de financement LEADER dans le cadre du Groupe d'Action Local Dignois par exemple.

Motivée par l'idée « *qu'associer les habitants à l'aménagement par des méthodes différentes peut recréer du lien social* » (Maire, entretien, 2021), cette association entre acteurs publics et citoyens modifiant les cadres d'action traditionnels commence à rencontrer des blocages qui appellent des ajustements, des articulations qui restent pour partie à trouver.

### 3. Une articulation des modes de faire ensemble en construction

L'intérêt d'associer les habitants à la définition et à la conduite du projet communal et de laisser la place à des expériences citoyennes est donc reconnu par les acteurs publics dans le sens où cela ouvre un « *espace d'échange avec les habitants sur leurs usages, leurs perceptions des lieux, leur ressenti par rapport à leur ambiance* » (Vourouno, 2021). En cela, les initiatives identifiées et étudiées à Volonne, faisant le lien entre citoyens et institutions publiques, relèvent d'un rapport de complémentarité à l'action publique selon la typologie établie par le CGDD (2019)<sup>35</sup>. Cette complémentarité nécessite toutefois des formes d'accompagnement face aux difficultés de coordination ou au risque de resserrement des initiatives autour d'un groupe restreint de participants.

#### 3.1. Des difficultés de coordination croissantes

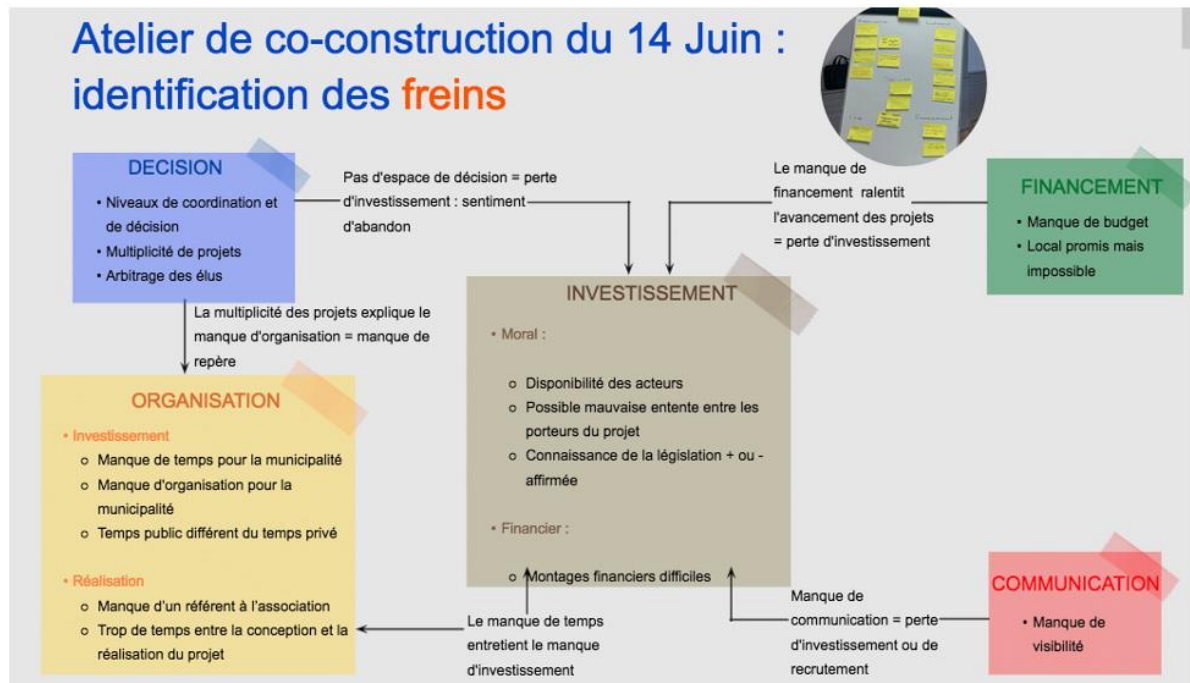
Si la commune souhaite encourager les initiatives citoyennes spontanées, le premier atelier participatif sur leurs besoins d'accompagnement<sup>36</sup> a révélé des difficultés de coordination à plusieurs niveaux, témoin d'un apprentissage "en marchant" d'un urbanisme co-construit en contexte rural. Comme le montre le schéma-bilan de cet atelier (fig. 11), les problématiques de financement des projets apparaissent relativement minimales face à des enjeux plus forts en matière de décision, d'organisation, d'investissement et de communication. La coordination des actions de chacun apparaît problématique, au sein même de la collectivité, entre la collectivité et les porteurs d'initiatives, entre les porteurs d'initiatives.

---

<sup>35</sup>S'appuyant sur l'analyse conduite par Dominique Bourg, trois registres de rapport à l'institution sont identifiés: rapport de complémentarité, rapport de défiance ou d'opposition (initiatives en marge qui portent un modèle de "contre-société") et volonté de changement du système politique (proposition d'un nouveau projet politique donnant le pouvoir aux citoyens).

<sup>36</sup>Réalisé en juin 2021, cet atelier a réuni sept porteurs d'initiatives, quatre élus et la chargée de mission environnement. Il visait dans un premier temps à identifier les freins et les besoins pour favoriser le développement des initiatives citoyennes et les pérenniser.

Fig. 11 : Les principaux freins à la conduite des initiatives citoyennes



Source : atelier participatif n° 1, Savi et Nache, 2021

Du côté des acteurs publics d'abord, les difficultés relèvent de deux niveaux. Un premier politique qui renvoie essentiellement à la prise de décision (face à la multiplicité croissante de projets et aux difficultés de coordination et d'arbitrage internes à l'équipe municipale) et à l'organisation (manque de temps et difficultés d'organisation interne pour gérer les demandes des porteurs de projets). Une élue pointe ainsi le trop grand nombre d'élus potentiellement en responsabilité face aux projets portés par les citoyens : élu au village participatif, élu aux associations, élu au cadre de vie sont autant d'interlocuteurs potentiels mobilisés par les habitants or « *quand trop de personnes gèrent le dossier, cela finit par se perdre, on ne sait plus qui est le référent* » (élue, atelier participatif n° 1, 2021). Un second registre est plus technique, renvoyant à la difficulté d'impulser des changements de pratiques de la part des services techniques qui « *ne comprennent pas pourquoi c'est à la mairie d'installer et d'entretenir le matériel* » (chargée de mission environnement, à propos du poulailler collectif et des jardins partagés, 2021). Si cela interroge plus largement les difficultés d'évolution des métiers et pratiques face à la transition environnementale (Cossais, 2019), cela révèle aussi le manque d'accompagnement par l'équipe municipale des agents techniques bousculés par les changements de modes de faire mais *in fine* moins informés que les citoyens : « *il faudrait présenter aux agents le livret éco-citoyen pour leur transmettre ces savoirs, faire le point avec eux sur ce qui est mis en œuvre* » (élue, atelier participatif n° 1, 2021).

Un deuxième niveau de difficulté organisationnelle réside dans la coordination entre la municipalité et les porteurs de projet qui doivent apprendre à travailler ensemble, *a fortiori* dans un contexte de multiplication des initiatives. Plusieurs points de tension sont ressortis des ateliers participatifs et des entretiens. D'abord, pour partie conséquence des dysfonctionnements internes à la municipalité et du hiatus entre temps des acteurs publics et privés, le manque de réactivité face aux demandes des porteurs d'initiatives et la lenteur du déploiement des projets entre leur conception et

leur réalisation pèsent sur la dynamique citoyenne. Le collectif de la gratuité impute ainsi l'abandon du projet de déploiement à plus grande échelle de boîtes à livres à la lenteur du retour de la municipalité qui génère « *une perte d'énergie et un essoufflement* » (atelier participatif n° 1) préjudiciable à la dynamique collective. Au-delà de ce manque de retour en appui au montage des projets, c'est l'accompagnement et le suivi sur le long terme qui font parfois défaut, notamment lorsque des difficultés opérationnelles se présentent : la chargée de mission village nature environnement reconnaît elle-même que « *lorsque le projet est lancé, on le laisse, on ne gère pas les problèmes, les gens ont l'impression qu'ils n'ont plus de soutien, qu'ils sont abandonnés* » (atelier participatif n° 1). Enfin, c'est un manque de reconnaissance et de visibilité des initiatives de la part de la collectivité que déplorent les pilotes de ces démarches, considérant pourtant que c'est une des clés pour accroître le nombre de participants à ces projets souvent confrontés à l'essoufflement des bénévoles. Comme le dit l' élu aux associations, « *la présence des élus aux manifestations permet d'être crédible auprès des bénévoles* » (atelier participatif n° 1, 2021).

Cette coordination difficile entre municipalité et porteurs de projets résulte toutefois également pour partie d'un manque de communication entre ces porteurs eux-mêmes, qui réfléchissent chacun à leur échelle sans s'envisager dans un collectif d'initiatives. Or, au fur et à mesure que les idées se multiplient, il semble difficile de passer outre une mutualisation des calendriers, des besoins et des moyens, afin que chacun trouve sa place dans l'espace et l'agenda municipaux<sup>37</sup>. Deux pistes de travail complémentaires ont ainsi été envisagées à l'occasion de l'atelier participatif : la mise en place d'outils partagés permettant à chaque porteur de projet de connaître le calendrier des autres (et les implications en matière de matériel notamment), la création d'une maison des initiatives citoyennes offrant un lieu de rencontre propice à la création de synergie entre les projets : « *c'est une vraie question à travailler pour mieux gérer la dynamique* » (maire de Volonne, atelier participatif n° 2, 2021).

Au-delà des difficultés de coordination croissantes des acteurs, ces nouveaux modes de fabrique urbaine initiés autour de la mobilisation citoyenne questionnent quant au degré d'ouverture de la participation dans ces territoires ruraux.

### 3.2. De la participation de quelques-uns à la participation de tous ?

Si la volonté communale d'accroître la participation citoyenne dans la transformation et l'amélioration du cadre de vie est présente, la recherche conduite a mis en exergue les limites de cette participation et les difficultés pour la faire advenir.

D'abord, c'est au sein même des initiatives citoyennes que l'on rencontre des signes de fragilité d'une dynamique qui repose pourtant sur ces porteurs de projet. Les difficultés liées à la lourdeur de l'investissement moral sont ainsi beaucoup ressorties de l'atelier participatif n° 1 : manque de relais pris par d'autres citoyens et difficulté pour trouver des bénévoles, possibles tensions entre les différents porteurs de projet<sup>38</sup>, conceptions différentes de l'implication et de l'évolution du projet, poids que représente

---

<sup>37</sup>Pour exemple, le samedi précédent l'atelier participatif, pas moins de 4 activités étaient programmées parallèlement dans la commune (un atelier du repair' café, le lancement de la fête du tricot, le lancement de l'inventaire des arbres remarquables, et un vide grenier associatif), occasionnant autant de besoins en matériel et personnel communal.

<sup>38</sup>« *Si un projet domine, il fait de l'ombre aux autres, il l'écrase, il y a besoin d'un équilibre; quand on en a un ou deux, ça va, mais plus c'est un risque* » (citoyenne, atelier participatif n°1).

la responsabilité juridique dans certains cas<sup>39</sup>... De la même manière, même si c'est un frein pour l'instant minime, la question de l'investissement matériel (à la fois financier mais aussi logistique et humain) pourrait devenir plus bloquante face à la multiplication des projets : une élue évoque déjà sa frustration face à l'inaboutissement de certaines idées en raison d'un manque de foncier communal à mettre à disposition et le projet de la Fabriquerie achoppe aussi pour l'instant sur la question du local. Les citoyens acteurs de cette dynamique apparaissent donc fragilisés, ce qui questionne la pérennité des initiatives portées.

Ensuite, c'est la réception élargie de cette dynamique qui interroge la réalité d'un urbanisme rural co-construit avec les citoyens. Le faible taux de réponse au questionnaire visant à évaluer la connaissance des initiatives citoyennes par la population volonnaise est le premier indicateur d'une participation encore limitée. Alors que le questionnaire a été largement diffusé (mise en ligne sur le site de la commune, passation en direct lors de deux journées sur le terrain, distribution de plus de 1000 exemplaires par le biais du journal local, le *Vourouno*), seuls 43 retours ont été obtenus. Lors des passations du questionnaire sur le terrain, les enquêtrices ont été confrontées à un nombre important de refus de réponse, accompagnés de propos critiques sur la politique de la collectivité, notamment dans sa gestion de l'avenir de l'agence postale, révélateurs des tensions et oppositions locales au projet municipal. À l'instar des observations faites par Blondiaux (2005) et reprises par Adam, Laffont et Seguin (2015) sur la mise à l'agenda participatif des « *petites choses* » au détriment « *des grands principes d'aménagement* », certains citoyens semblent voir dans cet encouragement à la participation une forme de détournement vis-à-vis des vrais sujets et témoignent, par leur refus de répondre au questionnaire, d'une mise à distance des choix municipaux. Cette difficulté à faire participer a également été révélée lors de l'organisation du troisième atelier participatif pour la réalisation du livret du village participatif. Si les deux premiers temps de travail n'étaient ouverts qu'à la collectivité et aux porteurs d'initiative citoyenne, ce dernier atelier visait un temps de partage et d'échange avec une population élargie. Afin d'informer la population, des affiches invitant la population à participer ont été collées dans la commune (fig. 12), un message sur le site internet de la commune a été diffusé et un mail à l'ensemble des associations locales a été transmis.

---

<sup>39</sup>Cf. propos rapportés de la présidente de l'association la Vieille Pierre Volonnaise dans la partie 2.2.

Fig. 12 : Affiche invitant à un atelier participatif élargi

**Citoyens volonnais**  
**Construisons ensemble le livret participatif !**

Ce temps d'échange est consacré à la conception d'un guide dédié à l'information des initiatives citoyennes et à l'émergence de projets citoyens !

**LE MARDI 31 AOÛT 2021**

**DE 18H À 19H30**

**À L'ESPACE NOTRE DAME, RUE NOTRE DAME**

**...SUIVI D'UN APÉRITIF CONVIVAL !**

Conception : Savi et Nache, 2021

Malgré cette démarche, ce troisième atelier n'a regroupé que les personnes impliquées dans les précédents ateliers : une seule habitante s'est présentée en plus et n'a assisté qu'à la moitié de la présentation, révélant ainsi que « *c'est pas non plus évident d'amener des citoyens à participer. Aujourd'hui on utilise des biens grands mots, on fait faire des études mais c'est quand même pas si facile que ça* » (présidente association la Vieille Pierre Volonnaise, entretien, 2021). La co-construction d'un livret du village participatif n'a ainsi pas suscité la mobilisation collective des habitants révélant les difficultés à mettre en œuvre un urbanisme rural participatif tout en justifiant la démarche de sensibilisation entreprise par la collectivité.

Au final, le risque de resserrement des initiatives autour d'un groupe restreint de participants paraît réel et les enjeux de pérennisation et de renforcement d'un urbanisme rural co-construit entre action publique et initiatives citoyennes semblent importants dès lors que l'on considère que « *dans le champ public, quand on avance ensemble, on va et plus vite et plus loin* » (Maire, 2022). C'est ce qui oblige la



collectivité à innover dans les modalités d'accompagnement de l'urbanisme rural participatif qu'elle souhaite développer.

### 3.3. Mieux faire ensemble : vers un engagement réciproque des acteurs publics et des citoyens ?

Comme le rappellent M-H. Bacqué et M. Mechmache (2013, p. 37), « *si l'initiative citoyenne ne peut se décréter « du haut », la puissance publique peut par contre la reconnaître et lui donner les moyens de se développer* ». C'est bien dans cette perspective que souhaite s'inscrire la municipalité de Volonne dont la maire conclut en ces termes le troisième atelier participatif : « *Pour répondre à la frustration du nombre de répondants au questionnaire, c'est bien l'idée de Volonne participatif, c'est de susciter ça. On n'est pas par magie un village où ça participe plus qu'ailleurs. Ça confirme la difficulté à faire participer* » (2021). Il s'agit ainsi d'encourager les habitants, les accompagner dans cette démarche, faciliter leur mobilisation pour qu'ils deviennent « *ceux qu'on veut qu'ils soient* » dès lors que la co-construction « *ne peut pas être portée que par les élus* » (Maire, séminaire final, 2022) et que « *c'est en citoyennant qu'on devient citoyen* » (J. Goupil, Président d'empreintes citoyennes, séminaire final, 2022).

Une première étape dans ce processus d'amélioration de la co-construction repose sur des évolutions institutionnelles de l'organisation politique et technique. La réflexion en cours sur l'organigramme, visant à clarifier les portefeuilles des élus pour mieux identifier les référents aux yeux des porteurs d'initiatives, s'est accompagnée de la création d'un poste de chargée de mission « *village nature, environnement* ». Visant d'abord à inscrire durablement les questions environnementales à l'agenda, ce poste a vite été complété d'un volet référent des initiatives citoyennes dont la dimension écologique est forte. Cette technicienne constitue une véritable rotule dans le système volonnais du faire ensemble, à la croisée entre élus, services techniques et porteurs de projets. Ces derniers se tournent vers elle pour suivre l'avancement d'une idée soumise au politique, accompagner sa mise en œuvre opérationnelle ou signaler les difficultés rencontrées afin qu'elle en réfère aux élus : « *il nous faut une personne référente écoutée pour avoir un temps de réaction moins long* » (porteur du poulailler collectif, 2021, atelier participatif n° 1). En retour, elle assure l'information et la communication municipales à destination des porteurs de projet mais fait aussi le lien avec les services techniques pour accompagner le changement de pratiques. Pour autant, dans le contexte d'une petite commune rurale disposant de peu de moyens, une telle ingénierie de projet constitue un investissement lourd et repose le plus souvent sur des financements précaires, dépendants de subventions non pérennes. Le poste, passé de support en support, relève aujourd'hui d'un volontariat territorial en administration, justement conçu pour renforcer les compétences des collectivités rurales en ingénierie de projet, mais encore une fois pour un temps donné. La question de la pérennité des missions au-delà de ce contrat reste donc ouverte.

En s'inscrivant dans le programme de recherche-action Popsu-Territoires, la collectivité cherche par ailleurs à capitaliser autour des initiatives citoyennes qui se sont développées ces dernières années et qu'elle a accompagnées dans la mesure de ses compétences, pour mieux cerner les besoins exprimés, lever les freins identifiés et « *créer les conditions pour arriver à accompagner ces nouvelles formes d'engagement* » (atelier n° 2, 2021). La réalisation d'un livret du village participatif qui a résulté de ce processus poursuit alors un double objectif : il s'agit d'une part de mettre en exergue les initiatives existantes dans leur diversité et d'autre part d'encourager le développement de nouvelles démarches citoyennes en en présentant

un "mode d'emploi", une "boîte à outils" qui ne relève plus du bricolage mais d'un *modus operandi* clair et transparent, à l'image du principe "fifty-fifty" développé par la commune de Loos-en-Gohelle<sup>40</sup>. Il s'agit ainsi de dépasser les solutions *ad hoc* qui ont permis dans un premier temps le déploiement des initiatives citoyennes mais qui ne tiennent plus dès lors que les sujets se multiplient, au profit de modalités de fonctionnement normalisées qui indiquent aux citoyens la marche à suivre pour faire aboutir une idée de projet en fonction de son portage : collectivité, association, collectif, citoyens. Il s'agit aussi de sortir de la logique de "rattrapage" dans laquelle est parfois placée l'action publique face à des initiatives citoyennes spontanées, non envisagées d'emblée dans la co-construction, et soulevant des problèmes de sécurité ou de droit (de propriété notamment). Pour exemple, face au développement d'actions de végétalisation spontanée débordant le cadre de l'habitation privée et s'inscrivant sur l'espace public, la commune a dû travailler à la mise en place d'un permis de végétaliser pour les encadrer, les encourager (organisation d'un concours *Volonne en fleurs*) et les faciliter (mise en place d'un partenariat avec un pépiniériste). L'articulation entre action publique et initiatives citoyennes passe ainsi par un plus grand accompagnement voire encadrement des initiatives développées, notamment sur l'espace public dans la mesure où « *toute intervention d'un habitant sur un espace public pose effectivement la question du droit à l'appropriation de cet espace. L'enjeu pour nous tous est de trouver l'équilibre entre ouverture et appropriation pour éviter d'éventuelles formes de privatisation* » (Vourouno, 2021). C'est tout l'enjeu du livret du village participatif que d'ancrer une autre logique d'action, pensée dès l'origine dans l'accompagnement des initiatives citoyennes et leur co-gestion.

Cette forme de mise en visibilité des initiatives citoyennes portée par la collectivité peut toutefois être perçue comme une manière de les instrumentaliser, comme un « *processus de récupération* » (Bonnier, 1972). Cette problématique du rattrapage des initiatives citoyennes par l'action publique et du risque potentiel d'instrumentalisation a notamment été étudiée dans le cas des permis de végétaliser (Ramos, 2020), montrant que la médiatisation de la pratique du jardinage est transformée par les collectivités en instrument communicationnel au service de l'image municipale : « *Le jardin n'est utilisé par les municipalités que comme objet médiateur entre les citoyens et leur ville, motivant leur contribution aussi gratuite que cosmétique non à la transformation de la ville en jardin, mais seulement au « verdissement » de son image médiatique* » (Ramos, 2020, p. 21). Ce risque est d'ailleurs pressenti par certains porteurs de projet qui ont manifesté leur crainte dans les échanges conduits pour élaborer le livret participatif, en pointant notamment « *un contenu trop politique, qui ne reflète pas ce qui se vit dans le village* » (atelier n° 3, 2021). Si la frontière est étroite et mérite l'attention des acteurs en présence, l'expérimentation de nouvelles formes, de faire ensemble n'en est pas moins à l'œuvre pour faire émerger un urbanisme plus participatif et durable.

## Conclusion

Cette recherche a permis de mettre en évidence les modalités de renouvellement de la fabrique urbaine dans les territoires ruraux liées à l'accroissement de l'implication des citoyens. Si l'urbanisme participatif, comme démarche ouverte aux citoyens ordinaires et intégrée à un processus de projet, reste dépendant en France d'une forte

---

<sup>40</sup>Il s'agit pour la collectivité de responsabiliser et d'encourager la prise d'initiative citoyenne selon un triptyque « une idée, un appui de la commune et une convention » qui permet de partager l'engagement dans un partenariat entre les parties prenantes.

volonté politique locale (Zetlaoui-Léger, 2013), à Volonne, la nouvelle équipe municipale s'y est fortement investie en inscrivant la participation citoyenne au cœur du projet d'EcoQuartier centre bourg réalisé entre 2014 et 2020, mobilisant des dispositifs de consultation, de concertation et de co-construction. La démarche EcoQuartier a ainsi permis de développer des expériences participatives avancées liées aux enjeux de développement durable et de susciter des innovations d'abord au sein du projet de requalification du centre-bourg puis au-delà, via l'essaimage des initiatives citoyennes qui ont émergé en parallèle et à la suite du projet. L'écoute offerte à l'occasion des réunions publiques pour l'EcoQuartier et la prise en compte des avis citoyens, favorisées par la proximité des élus dans cette commune rurale, a ainsi contribué à l'émergence d'une participation plus active des habitants à la vie du village. Dans la lignée de cette nouvelle fabrique urbaine plus participative, des initiatives citoyennes tournées vers la transition poursuivent l'action en faveur de l'amélioration du cadre de vie et l'enrichissent d'une dimension sociale plus forte « *pour redéfinir du lien* » (Schmitz, 2018). Si la collectivité les soutient par des dispositifs d'accompagnement adaptés à la diversité des besoins, le cadre d'une co-construction pérenne reste à définir pour résoudre les « tiraillements » (Girard, 2020) qu'elle génère en matière de coordination du triptyque élus / agents / citoyens ou de resserrement des initiatives autour d'un groupe restreint de participants. Impliquer le plus grand nombre, construire un dialogue durable entre initiatives citoyennes et action publique et faire de l'action publique le réceptacle des sujets d'interpellation citoyenne sont autant de défis à relever pour œuvrer à une fabrique des territoires renouvelée. Sans nier les freins propres au contexte rural, notamment en matière d'ingénierie, ce dernier offre des atouts pour expérimenter voire "bricoler" des solutions en ce sens : taille démographique réduite, proximité des élus, circuits administratifs plus courts, sources de financements... Pour autant, face au foisonnement en cours, les enjeux en matière de décision, d'organisation, d'investissement et de communication se font plus forts. Le financement (ponctuel) d'un poste de chargé de mission à l'environnement et au village participatif a permis d'accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle fabrique urbaine participative, tout comme l'inscription dans le programme de recherche-action Popsu-Territoires. La réalisation d'un livret du village participatif est attendue comme un nouvel outil permettant de populariser les démarches citoyennes et de susciter des vocations dans l'espoir de voir le village progresser sur l'échelle de la participation vers de la co-gestion. L'implication des citoyens dans les projets et démarches d'aménagement de ce territoire rural conduit ainsi à déployer et expérimenter d'autres façons de travailler, notamment dans l'organisation des systèmes d'acteurs, et de faire ensemble entre collectivité publique et habitants.

Adam M., Laffont G.-H. & Seguin L., 2015, Participation et mobilisations habitantes dans l'urbanisme durable : héritage des mouvements sociaux urbains ou évacuation du politique ?, *Développement durable et territoires*, vol. 6, n° 2. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10989>, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 4 octobre 2021.

AMF, Mutualité française, 2020, *1er baromètre santé-social, territoires et mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français*. Disponible sur : [https://medias.amf.asso.fr/upload/files/Barometre\\_SanteSocial.pdf](https://medias.amf.asso.fr/upload/files/Barometre_SanteSocial.pdf), mis en ligne en novembre 2020, consulté le 18 janvier 2023.

Arnstein S. R., 1969, A Ladder Of Citizen Participation, *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 35, n° 4, pp. 216-224.

Bacqué M.-H. & Mechmache M., 2013, *Appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'empowerment - Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires : Rapport au CGED*. Disponible sur : [https://unadel.org/wp-content/uploads/2015/01/rapport\\_participation\\_habitants\\_141117-web.pdf](https://unadel.org/wp-content/uploads/2015/01/rapport_participation_habitants_141117-web.pdf), mis en ligne en novembre 2014, consulté le 18 janvier 2023.

Bacqué M.-H. & Gauthier M., 2011, Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein, *Participations*, vol. 1, n° 1, pp. 36-66.

Blanc M., 1988, Concertation, sociologie urbaine, citoyenneté, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 38, pp. 104-112.

Blondiaux L., 2005, L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes, in Y. Sintomer, M.-H. Bacqué (dir.), *Gestion de Proximité et Participation démocratique*, Paris : La Découverte, pp. 119-138.

Bonnier F., 1972, Les Pratiques des Associations de Quartiers et le processus de « récupération », *Espaces et Sociétés*, n° 6/7, pp. 29-36.

Boutet D., 2004, *Pour un urbanisme rural*, Paris : L'Harmattan.

Brossaud C., Fiori S. & Simay P., 2019, Les communs urbains : nouveau droit de cité ?, *Métropolitiques*. Disponible sur : <https://metropolitiques.eu/Les-communs-urbains-nouveau-droit-de-cite.html>, mis en ligne le 13 juin 2019, consulté le 18 janvier 2023.

CGDD, 2019, *L'action citoyenne, accélératrice de transition vers des modes de vie plus durables*, Thema. Disponible sur : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Thema %20- %20L %27action %20citoyenne %20- %20Accélératrice %20de %20transitions %20vers %20des %20modes %20de %20vie %20plus %20durables.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Thema%20-%20L%27action%20citoyenne%20-%20Accélératrice%20de%20transitions%20vers%20des%20modes%20de%20vie%20plus%20durables.pdf), mis en ligne en avril 2019, consulté le 18 janvier 2023.

Claeys-Mekdade C., 2001, Qu'est-ce qu'une « population concernée » ? L'exemple camarguais, *Géocarrefour*, vol. 76, n° 3, pp. 217-223.

Cossais N., 2019, Gestion intégrée des eaux pluviales : position des services techniques urbains et évolution induite des métiers. Métropole de Lyon, *Urbia*, Hors Série n° 5, pp. 113-128.

Cosserat S., 2020, *Irrésistiblement vôtre, un projet pour les Alpes-de-Haute-Provence*, Imprimerie de Haute Provence : La Brillanne.

Foret C., 2014, Le soutien aux initiatives d'habitants- État des lieux et perspectives – Rennes : Actes de la Rencontre de l'APRAS. Disponible sur : [https://www.union-habitat.org/sites/default/files/dossiers-cr/documents/2018-03/Soutien %20aux %20initiatives %20habitants.pdf](https://www.union-habitat.org/sites/default/files/dossiers-cr/documents/2018-03/Soutien%20aux%20initiatives%20habitants.pdf), mis en ligne en été 2014, consulté le 18 janvier 2023.

Girard S., 2021, La révision du PLU, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans, *Colloque final du programme Cit'IN : Expérimentations démocratiques pour la transition écologique*, GIS Démocratie et participation, Paris

Girard S., 2020, Saillans : « Agir commun », source de tiraillements. Bernard Lemoult. *DémocraSi ! ? - Regards croisés sur une démocratie locale à la hauteur de l'urgence écologique et sociale*, Collèges des transitions sociétales. Disponible sur : [https://hal.science/hal-02960478/file/Girard\\_2020\\_Saillans\\_Democrasi.pdf](https://hal.science/hal-02960478/file/Girard_2020_Saillans_Democrasi.pdf), mis en ligne le 13 octobre 2020, consulté le 18 janvier 2023.

Grisot S., 2020, *Manifeste pour un urbanisme circulaire*. Nantes : Dixit.

Ion J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Paris : Armand Colin.

Jousseume V., 2021, *Plouc Pride : un nouveau récit pour les campagnes*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l' Aube.

Maherzi A. & Thomas-Maret I., 2012, L'influence des parties prenantes dans les grands projets urbains, *Cybergeog*. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeog/25310>, mis en ligne le 26 avril 2012, consulté le 12 juillet 2022.

Marmon T., 2010, Devenir « amateur » en politique, les ressources politiques des élus ruraux, in S. Barone, A. Troupel (dir.), *Battre la campagne : Elections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris : L'Harmattan, pp. 115-139.

Noizet H., 2013, Fabrique urbaine, in J. Lévy & M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, pp. 389-391.

Paugam S., 2022, *Le lien social*. Paris : Presses Universitaires de France.

Pouleur J.-A., Lago N., Scoubeau C. & Simoens P., 2018, La participation numérique en urbanisme, une simple amplification des processus existants ?, *Terminal*. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/terminal/2136>, mis en ligne le 30 juin 2018, consulté le 4 octobre 2021.

Ramos A., 2020, Ce que l'on jardine : les « permis de végétaliser » de vingt municipalités françaises et le projet de la rue-jardin Kléber à Bordeaux, *Intermédialités*, n° 35. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1076379ar>, mis en ligne le 9 avril 2021, consulté le 18 janvier 2023.

Rui S., 2013, Démocratie participative, in I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu & D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation. Disponible sur : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-participative>.

Schmitz S., 2018, La participation citoyenne via un appel à projets : interprétation libre ou imposée de la participation, de l'identité et de la convivialité villageoise, *Geotema*, n° 56, p. 116-122.

Tozzi P., Ndiaye A. & Carimentrand A., 2015, La participation habitante dans les écoquartiers, un enjeu de (re)politisation ?, in *Développement durable et territoires*,

vol. 6, n° 2. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10913>, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 18 janvier 2023.

Verdier P., 2009, *Apprendre à faire la ville avec ses habitants*, Gap : Yves Michel.

Viel L., Lizarralde G., Amina Maherzi F. & Thomas-Maret I., 2012, L'influence des parties prenantes dans les grands projets urbains, *Cybergeo*. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeo/25310>, mis en ligne le 26 avril 2012, consulté le 12 juillet 2022.

Viry F., 2014, *L'engagement des citoyens en faveur de la transition écologique et citoyenne et des alternatives sociales*, Anciela, Rencontres de l'engagement de mai 2014 , Lyon, en ligne : <https://www.millenaire3.com/ressources/l-engagement-des-citoyens-en-faveur-de-la-transition-ecologique-et-citoyenne-et-des-alternatives-sociales>

Zetlaoui-Leger J., 2005, L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques, *Les cahiers de la Cambre Architecture*, n° 3, p. 99-110

Zetlaoui-Leger J., 2013, Urbanisme participatif, in I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu & D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation. Disponible sur : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-participative>.